

Plan – arrêté n° 2025-041 - pont de Bénouville et ses abords, av du Commandant Kieffer – épreuve du « Semi » - Marathon de la Liberté - 15/06/2025



: départ et parcours du « Semi »



: zones du domaine public maritime interdites
(circulation, vélos et piétons)

Fait à Saint-Contest, le 30 avril 2025
Pour le Président du Syndicat Mixte et par délégation
Le Directeur Général des Services Techniques
Bertrand MARSSET